

<http://inegalites.fr/Ecole-et-si-les-familles-de-milieux-populaires-ne-se-laissaient-pas-faire>



# École : et si les familles de milieux populaires ne se laissaient pas faire ?

- Articles - Point de vue -



Date de mise en ligne : mardi 6 février 2024

---

Copyright © Observatoire des inégalités - Tous droits réservés

---

Les familles populaires ne sont ni sourdes ni aveugles. Les propositions de Gabriel Attal, l'ancien ministre de l'Éducation devenu Premier ministre, remettent en cause le collègue unique, notamment en voulant séparer les élèves en groupes de niveau, en réintroduisant le redoublement, ou en faisant barrage à l'entrée en seconde [1]. Il n'est pas sûr que ces familles acceptent ainsi sans rien dire la mise à l'écart de leurs enfants, premiers concernés par de telles réformes.

Ces familles mesureront très vite les conséquences de la politique ministérielle à venir : mettre fin à une scolarité commune à tous au collège et appauvrir les contenus scolaires pour les élèves en difficulté. Et comme si les inégalités pouvaient disparaître avec un bout de tissu, voici en plus un projet d'uniforme. Diversion dérisoire car la misère ne se combat qu'avec des mesures sociales. On ne peut alors manquer de s'étonner de la diminution des crédits consacrés aux bourses et aux fonds sociaux alloués en 2024 aux élèves modestes. Certes, la démographie est en baisse, mais on aurait pu en profiter pour augmenter le montant des bourses en période d'inflation sévère. Ne sait-on pas que ces aides sont essentielles pour aider à acheter une tenue de sport, à payer la cantine ou une sortie scolaire ? On n'ose imaginer qu'on prendrait dans les crédits destinés aux familles pauvres pour financer l'uniforme scolaire de leurs enfants... Il est vrai aussi qu'on ne peut pas augmenter comme il le faudrait les bourses et les fonds sociaux pour les élèves pauvres et trouver, « en même temps », l'argent que la loi de 2019 oblige le ministère de l'Éducation nationale à donner aux écoles maternelles privées [2].

Oui, des élèves arrivent en difficulté au collège. Mais c'est le ministère de l'Éducation nationale, et lui seul, qui en est responsable. Les familles défavorisées qui n'ont que l'école pour émanciper leurs enfants font certes confiance aux enseignants de l'école de la République, mais elles ont aussi parfaitement conscience qu'il est difficile d'enseigner en raison de l'importante hétérogénéité qui existe entre les élèves. Ces familles savent que le ministère demande depuis trop longtemps aux professeurs des écoles maternelles et élémentaires, comme aux professeurs des collèges, de travailler [dans des classes avec des effectifs les plus chargés d'Europe](#). Comment prendre en charge de façon différenciée tous les enfants dans ces conditions ? Faute de donner aux enseignants et aux élèves des conditions de travail décentes, on nous parle de leur faire porter l'uniforme...

Ces familles constatent également tous les jours que le ministère peine à trouver des enseignants parce que leur métier est de plus en plus difficile, que notre pays a trop longtemps accepté de payer aux professeurs un salaire dérisoire, et que ces derniers ne sont pas suffisamment formés à l'accueil de tous les élèves. Pourquoi est-ce dans les écoles et les collèges où les enfants en difficulté sont en grand nombre que le remplacement des enseignants malades tarde le plus, et que sont nommés les enseignants les moins expérimentés, parfois recrutés à la va-vite ?

Au lieu de s'attaquer à ces sujets, on voit venir la mauvaise solution qui consiste à mettre ces enfants de côté, dans le groupe des faibles au collège, pendant que les autres vont « s'envoler » [3], comme dit le ministre, car ils ne seront plus retardés par les élèves en difficulté. C'est un peu comme si on disait que l'école est d'abord organisée pour ceux qui n'ont pas de problèmes. Une sorte d'hôpital qui n'accueillerait que les bien portants.

Une école organisée pour ceux qui n'ont pas de problèmes. Comme un hôpital qui n'accueillerait que les bien portants.

Il n'est pas nécessaire de lire dans une boule de cristal pour savoir de quelle catégorie sociale seront les élèves qui seront affectés dans les groupes de « niveau faible ». On dit que ce sera provisoire, mais on sait bien que ça risque de devenir définitif. On peut comprendre que des professeurs y voient une solution aux difficultés bien réelles qu'ils rencontrent. On se doute bien aussi que regrouper les élèves en difficulté en protégeant, par là-même, les autres élèves de leur fréquentation va rassurer les parents des élèves qui vont bien, ces Français qui, si on entend le

## École : et si les familles de milieux populaires ne se laissaient pas faire ?

---

ministre, « payent des impôts » et qui « veulent un retour sur investissement ». Le « retour sur investissement » impliquerait donc l'aggravation du séparatisme scolaire déjà à l'œuvre dans notre école ?

Le plus désolant, c'est que la recherche [4] est unanime à documenter un fait scientifiquement établi : rassembler des élèves de niveaux différents dans une même classe ne nuit à personne, bien au contraire, et renforce l'estime de soi et la cohésion sociale. À propos, pourquoi ne parle-t-on plus de mesures à prendre pour davantage de mixité sociale, de « scolariser ensemble » les élèves pour construire le « vivre ensemble » des citoyens ?

Est-ce trop demander que de souhaiter un peu plus de fraternité dans une école à qui on demande de transmettre les valeurs de la République ? Baisser les effectifs dans les classes en primaire, comme au collège, organiser le temps scolaire à l'école primaire selon l'intérêt des enfants, engager une politique volontariste de mixité sociale, mieux accompagner socialement et médicalement les élèves, augmenter les bourses et les fonds sociaux, mieux payer et mieux former les enseignants : ce sont ces mesures-là qu'il faudrait prendre ou développer en priorité, plutôt que de faire redoubler les élèves en difficulté et les éjecter du tronc commun de formation en les scolarisant à part.

Et si les familles dont les enfants sont visés par ces mesures de ségrégation ne se laissaient pas faire ? Et si elles refusaient que leurs enfants subissent la plus injuste des doubles peines : être en difficulté sociale et être maltraités par l'école ? Croit-on vraiment que ces familles sont dupes de ce qui se passe, qu'elles ne comprennent pas que les élites veulent préserver leur position dominante dans le système éducatif et qu'elles ont un comportement qui vise plus à restaurer pour leurs enfants qu'à refonder pour tous ? On aurait tort de minimiser l'ampleur du ressentiment des milieux populaires face à l'échec scolaire encore trop massif de leurs enfants. Les politiques actuelles, en accentuant les inégalités sociales face à l'école, précipitent les classes populaires dans les bras de l'extrême droite.

Jean-Paul Delahaye, ancien directeur général de l'enseignement scolaire.

Auteur de *L'école n'est pas faite pour les pauvres, pour une école républicaine et fraternelle*, Le Bord de l'Eau, 2022, et *Exception consolante, un grain de pauvre dans la machine*, Librairie du Labyrinthe, 2021.

D'après une tribune initialement parue sous le titre « [Renoncement au collège unique : et si les familles populaires ne se laissaient pas faire ?](#) », Jean-Paul Delahaye, *L'Humanité*, 12 janvier 2024.

Photo / © The Palmer

---

[1] Par le projet de transformer le brevet en examen d'entrée au lycée.

[2] L'obligation scolaire dès l'âge de trois ans n'a apporté aucun élève en plus car les élèves de 3 ans y étaient déjà pratiquement tous. Mais en contrepartie de l'obligation de scolarisation, l'enseignement privé, pour la plupart des écoles catholiques, a reçu des dizaines de millions d'euros supplémentaires.

[3] « *La part des meilleurs élèves en mathématiques, c'était 12 %, ça passe à 7 %, précisément parce que parfois, ces élèves sont dans des classes où ils n'ont pas la possibilité de progresser, de s'envoler parce qu'il y a une vraie hétérogénéité de niveau. Et pour les élèves les plus en difficulté, eux aussi, leur nombre progresse* ». Interview de Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, sur *France Info* le 6 décembre 2023.

[4] Voir par exemple *Mixité sociale au collège : premiers résultats des expérimentations menées en France*, Note du Conseil scientifique de l'Éducation nationale n° 9, ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, avril 2023.